Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische

Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 169 (2003)

Heft: 2

Artikel: Un soldat suisse "mercenaire" du Droit des Conflicts Armés!

Autor: Monod, Henri P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-68623

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un soldat suisse «mercenaire» du Droit des Conflits Armés!

Eine Gruppe von Schweizer Offizieren besuchte ein internationales Seminar am Kriegsvölkerrechtsinstitut von San Remo. Die Militärabteilung dieses Institutes wird von einem Schweizer Offizier geführt. G.

Henri P. Monod

Une année de passée à San Remo me permet d'affirmer que j'ai bien fait d'accepter ces responsabilités et surtout qu'une fois de plus j'ai eu beaucoup de chance d'être nommé à la tête du Département Militaire de l'Institut International de droit Humanitaire. Cette institution largement reconnue dans le monde entier est un creuset de richesses inépuisables quant aux divers contacts humains et de l'enrichissement qui en découle.

Si mes prédécesseurs ont su, avec brio et surtout très peu de moyens, gérer les divers cours militaires et développer de nouvelles idées au cours des 26 dernières années, il

> Das Kriegsvölkerrechtsinstitut von San Remo und seine Militärabteilung freuen sich auf die Beteiligung von Schweizer Offizieren.

.

était temps de passer à une professionnalisation plus pointue de façon à adapter ce département aux méthodes de conduite actuelles d'une part et à la situation mondiale d'autre part. Il s'agit donc de privilégier un développement harmonieux. Le Président et créateur de l'Institut et le CICR ne se sont pas trompés en demandant un directeur à plein temps pour le Département Militaire.

Cette année nous avons accueilli 425 officiers provenant de 98 pays de notre planète avec tout ce que cela comporte au niveau des échanges entre différentes cultures, éducations, religions, expériences, langues, instructions, etc. C'est cet «Esprit de San Remo» qui fait entre autre la force et la renommée de l'Institut. Il n'est en effet pas rare d'instruire des officiers (de capitaine à général de division) en provenance de pays n'étant pas forcément en très bons termes et de constater que rapidement il se lie des amitiés profondes!

Pas de doute, tous les militaires du monde parlent la même langue ce qui leur permet de se comprendre rapidement et facilement, la bonne volonté faisant le reste.

Il y a ici comme partout les problèmes typiques de conduite et de gestion. L'un de ceux-là étant la gestion des personnels. Il est en effet particulier pour un officier suisse de travailler avec 60 officiers répartis dans 30 pays. Ces personnels ne sont à San Remo que lors des cours puisque ils officient en tant que directeurs de cours et chefs de classes. Il s'agissait donc de «faire connaissance» avec tous ces collaborateurs et de créer dossier et suivi pour chacun, ce qui n'existait pas encore. Travail fascinant s'il en est mais compliqué par les distances. Décidément aussi au niveau mondial «l'Homme» reste et restera toujours au centre de nos préoccupations!

Il a fallu également s'adapter à un environnement de juriste et se plonger dans les diverses conventions. Nous sommes vraiment peu préparé à ça comme officier suisse, donc là aussi beaucoup d'énergie dépensée. La gestion du temps est largement compliquée par les distances et les différentes méthodes de travail des administrations avec lesquelles nous sommes en contacts.

J'ai pu rapidement constater que dix heures de travail par jour sous les palmiers correspondent exactement à dix heures de travail sous les sapins, c'est réconfortant non?

J'ai également pu remarqué que la meilleure façon non seulement d'augmenter la participation des officiers aux cours militaires donc de transmettre les bases du Droit des Conflits Armés au plus large public possible mais également d'atteindre des cibles géopolitiques judicieuses était d'avoir des contacts personnels avec certaines autorités militaires à travers le monde ce qui m'amène et m'amènera à voyager relativement souvent.

Quant à l'avenir, il est constellé de «challenges» tels qu'augmentation du personnel permanent à l'Institut, suivi des personnels itinérants et des participants, continuer les contacts personnels avec les autorités militaires de divers pays, création de nouveaux cours et adaptations des cours existant à la situation actuelle (police et sécurité par ex), synergies et collaborations avec d'autres institutions, marketing, réorganisations internes et budget, contacts avec les autorités et PR, presse et media, information générale, etc.

Quelle motivation magnifique lorsqu'il y a beaucoup à faire, que le travail est passionnant, que l'on est convaincu par son engagement et que l'on bénéficie de la confiance totale de sa hiérarchie.

La Suisse, pays humanitaire s'il en est, se doit d'améliorer les connaissances en Droit des Conflits Armés de ses officiers. Je vois là deux possibilités intéressantes. La première étant déjà en fonction soit la formation d'officiers spécialistes juristes (5 en 2002) la seconde concernant les officiers de carrière. En effet il me semble essentiel que nos cadres officiers professionnels aient les bases utiles en Droit des Conflits Armés, au sens large du terme, afin de pouvoir parler la même langue que nos camarades étrangers lors d'engagements, de contacts et d'échanges qui, à n'en pas douter se multiplieront à l'avenir. A ce sujet les échanges avec l'Académie Militaire suisse sont très positifs et je ne peux que saluer l'esprit d'ouverture de son directeur.

Pour conclure ces quelques lignes j'aimerai souligner l'importance de l'instruction du Droit des Conflits Armés auprès des

Zur Bedeutung des schweizerischen Engagements am «Internationalen Institut für Kriegsvölkerrecht» in San Remo

In der Oktober-ASMZ (10/02) wurde das Institut durch den amtierenden Direktor, Brigadier Henri Monod, vorgestellt. Auch ich habe beim Lesen des Beitrages den Stellenwert dieses schweizerischen Engagements für die internationale Zusammenarbeit zu wenig gewürdigt.

Ende Oktober hatte ich im Rahmen eines – durch den Chefredaktor der ASMZ ermöglichten – Besuches die Möglichkeit, ein Seminar interaktiv zu erleben. Das aktuelle Thema «Internationales Recht und Terrorismus» wurde durch ausgewählte Experten internationaler Organisationen oder Schulungsinstitutionen sowie kompetente Spezialisten aus nationalen Streitkräften präsentiert, in Gruppen mit den Teilnehmern bearbeitet und im Plenum diskutiert.

Die Auseinandersetzung mit dieser international noch nicht abschliessend definierten Problematik, durch die Teilnehmer (Stabsoffiziere aus 20 Nationen), d. h. Vertreter verschiedener Kulturen und Rechtssysteme ist zwangsläufig kontrovers. Dass diese Diskussionen sehr konstruktiv erfolgen, ist nicht zuletzt dem anerkannten Schweizer Engagement in der Institutsleitung zu verdanken.

Mein Fazit aus diesem Besuch ist, dass wir den Stellenwert dieses schweizerischen Engagements höher einstufen und entsprechend «vermarkten» dürfen und potenzielle Entscheidungsträger vermehrt an die gebotenen Seminare delegieren sollten.

Urs F. Bender, Div a D, vormals Stv GSC, Fällanden

officiers de ligne en première priorité. Ce sont eux en effet qui seront confrontés aux problèmes du Droit de Conflits Armés inhérents à leurs fonctions et engagements et ils n'auront pas d'officier juridique à leur disposition. Par contre les mêmes officiers doivent reconnaître le bien-fondé des cellules juridiques au sein des EM et surtout savoir qu'ils peuvent en tout temps s'adresser à un spécialiste.

L'homme nouveau, annoncé par des visionnaires éclairés, n'est pas encore arrivé et au vu de la situation dans le monde le Droit des Conflits Armés a encore de beaux jours devant lui. Même si ce dernier, pour

Die direkten Auswirkungen der Bemühungen dieses Institutes auf das Kriegsvölkerrecht – insbesondere jetzt im Hinblick auf eine Ausweitung Richtung Terrorismus - sind bei einem Kurzbesuch schwer abzuschätzen. Aber es wird in San Remo ernsthaft darum gerungen! Und in meinen Gesprächen mit einem niederländischen Kapitän zur See und einem marokkanischen Major konnte ich feststellen, wie in einem solchen zweiwöchigen Seminar mit Teilnehmern aus den verschiedensten Kulturkreisen oder Religionen das gegenseitige Verständnis wächst und Vorurteile abgebaut werden. Abkommandierungen schweizerischer Berufsoffiziere zu diesen Workshops unter der engagierten Führung unseres Br Henri Monod wären zu begrüssen: zur persönlichen Weiterbildung und zur vertieften Einbringung unserer neutralen, aber humanitären Überzeugung!

Oskar Bürli, Oberst a D, Urdorf

Gelesen zu «Clash O'Scope» (ASMZ Nr. 12/2002)

in L'AGEFI vom 13. September 2002, S. 3. Le classement des villes. Macrofocus: l'art de mettre en images. Un CD-ROM met toutes les données en relation. Von Gian Pozzi.

La petite entreprise qui met en images interactives le rébarbatif classement des pages qui suivent est une spin-off autofinancée d'Ubilab (UBS Innovation Laboratory), fondée en février 2000 par Dominique Brodbeck et Luc Girardin. Projet de ses deux jeunes patrons: permettre à leurs clients de maîtriser le flot grandissant d'informations qui déferle sur les entreprises et les administrations. Car disposer d'une multitude d'informations ne revient pas à savoir les utiliser. Au contraire, plus le flux est important et diversifié, plus l'analyse et la synthèse deviennent difficiles.

Macrofocus a l'ambition de proposer des outils intuitifs capables de s'adapter à la perception humaine, à notre manière de travailler et à notre démarche cognitive. Concrètement, il s'agit de mettre en images des créations de l'esprit aussi abstraites que des fonds de placement, la structure moléculaire des gènes, des enquêtes de marché ou, justement, le classement des villes suisses articulé sur dix-neuf critères. Et de faciliter l'interaction entre l'homme et la machine. «Nous nous situons exactement à l'intersection entre ceux qui fournissent de remarquables logiciels et ceux qui excellent dans le design graphique et la communication visuelle», commente Luc Girardin.

Réponse à tout

Les outils fournis permettent de visualiser les multiples aspects d'un probleme en parallèle et sous divers angles grâce à des simulations physiques et à une architecture qui permet de considérer chaque détail utile sans jamais perdre de vue l'image globale. Il est d'ailleurs enfantin de formuler visuellement des requêtes, s'agissant par exemple de trouver quelles villes qui ont à la fois un taux de chômage faible et un taux fiscal raisonnable.

L'ambition de Macrofocus, dans sa collaboration avec l'agefi, est de faire du classement des villes suisses un outil aisément maniable (le CD-ROM City'O'Scope) à l'usage des politiques, des planificateurs et des fonctionnaires. G.

un officier ayant reçu une mission, est un peu comme «marcher avec un caillou dans sa chaussure». Il est peut-être préférable d'avoir un peu mal soi-même afin d'éviter beaucoup de souffrance aux autres. Il s'agit en fin de compte de respecter, de sauver, d'aider et d'assister des êtres humains qui n'ont pas demandé à être confrontés aux situations dans lesquelles ils sont engagés bien malgré eux.

L'institut International de Droit Humanitaire de San Remo et son Département Militaire principalement se réjouissent de la future participation d'officiers suisses. Nous avons tout à gagner et en ressortirons grandis et enrichis.



Henri P. Monod, Brigadier, Directeur Département Militaire IIDH, San Remo.

